



CEC
CCA
CCE

Requins et aires marines protégées dans le Pacifique nord-est :

améliorer la compréhension et la protection spatiale par la collaboration

Rapport d'atelier – Résumé



Résumé

Les requins et les espèces qui leur sont apparentées, comme les raies et les chimères, font partie des espèces marines les plus menacées au monde – plus d’un tiers d’entre elles sont en voie de disparition. Le Pacifique nord-est, qui s’étend de l’Alaska jusqu’au Mexique, abrite une grande diversité de ces espèces, dont plusieurs sont migratrices et traversent plusieurs juridictions.

Les aires marines protégées et autres moyens de gestion spatiale pourraient jouer un rôle prépondérant dans la conservation de la biodiversité, y compris pour les requins, à condition que ces moyens s’appuient sur des données propres aux espèces (ou taxons). Lorsqu’elles sont élaborées de manière systématique, avec le concours de multiples secteurs (y compris les collectivités côtières) et grâce à des mesures internationales coordonnées, les aires marines protégées peuvent protéger des espèces locales et les espèces migratrices et procurer des avantages durables sur les plans écologique et socioéconomique.

La Commission de coopération environnementale a animé deux ateliers, un virtuel, le 10 décembre 2024, et un autre en présentiel, les 4 et 5 février 2025, qui ont réuni des spécialistes des aires marines protégées et des requins du Canada, du Mexique et des États-Unis. Le but de ces rencontres était d’examiner comment les aires marines protégées peuvent mieux appuyer la conservation des requins dans le Pacifique nord-est. Elles avaient pour objectifs précis le partage de connaissances, la détermination des principales lacunes dans les données et en matière de gestion, et inspirer une collaboration trinationale.

Les principales conclusions soutiennent que les aires marines protégées peuvent être bénéfiques aux requins lorsqu’elles sont conçues et gérées en fonction des caractéristiques et des besoins propres aux espèces et aux taxons, et lorsqu’elles forment un tout avec d’autres moyens de conservation, comme les règlements en matière de pêche. Les participant-es ont souligné l’importance de relier les connaissances et points de vue autochtones à la science et aux processus occidentaux, de combler les lacunes dans les données de base (notamment celles sur les espèces d’eau profonde et les espèces non charismatiques), dans les trois pays et entre eux, et d’examiner l’utilisation de technologies, comme la télémétrie acoustique et l’ADNe, pour comprendre les déplacements des requins et l’utilisation qu’ils font de leur habitat. Les participant-es estiment aussi que des communications et une sensibilisation accrues constituent une priorité.

* Crédit photo - Page couverture : Ryan Logan, directeur du Northeast Pacific Acoustic Telemetry Node (N-PACT). Marquage d’un jeune requin blanc (*Carcharodon carcharias*) en Californie du Sud. Source : Shark Lab de la California State University à Long Beach.

Des défis persistent en ce qui concerne la protection spatiale des requins dans divers domaines, par exemple la gouvernance, le financement et la mobilisation des parties prenantes et collectivités. Des mesures qui équilibrent les objectifs de conservation (comme l'accroissement de l'abondance de requins) et les considérations socioéconomiques accroîtront la probabilité de réussite des aires marines protégées et de réseaux d'aires marines protégées pour requins.

Les participant-es aux ateliers ont cerné de nombreuses possibilités de collaboration, notamment la création d'un groupe de travail collaboratif sur les requins et les aires marines protégées dans le Pacifique nord-est. Ce groupe pourrait viser à améliorer le partage des connaissances, à coordonner la recherche, à standardiser les méthodes de surveillance, à promouvoir les pratiques exemplaires de gestion, et à soutenir les initiatives d'éducation et de diffusion sur les requins dans les trois pays.

La vision qui ressort des ateliers porte sur la détermination d'habitats essentiels de requins et leur protection par des aires marines protégées et des réseaux d'aires marines protégées d'ici 2030, démarche appuyée par une solide collaboration trinationale, des connaissances interdisciplinaires et une forte sensibilisation du public. Lorsqu'elles sont guidées par la science, le savoir, l'inclusion et la collaboration, les aires marines protégées peuvent constituer de puissants moyens pour protéger et restaurer les populations de requins ainsi que les vastes écosystèmes marins qu'elles soutiennent.